

## Le macronisme est-il un saint-simonisme ?

— 22 mars 2018 à 17:46

Portrait de Claude-Henri de Rouvroy, comte de Saint-Simon. DR



### **Des spécialistes de Saint-Simon réfutent toute assimilation entre l'«utopie innovante» et foisonnante du penseur du XIXe siècle et le «macronisme».**

- Le macronisme est-il un saint-simonisme ?

Depuis l'élection d'un outsider ambitionnant de transcender les antagonismes partisans, son apparemment saint-simonien est en passe de devenir une idée reçue. Ou une forme de légitimation, d'autant plus tentante que la référence reste pour beaucoup une sorte de mystère.

Sauf à vider le «saint-simonisme» du potentiel utopique qu'il offre à notre époque de crise, rien ne serait pire que de le réduire, comme naguère la Fondation Saint-Simon, à être la bannière d'un néolibéralisme oublieux de ses origines mêlées avec le «socialisme» - un mot que les saint-simoniens employaient contre l'individualisme des possédants de leur époque.

C'est un fait que, de l'extrême gauche au bonapartisme en passant par le libéralisme et le républicanisme, ce «parti des travailleurs» constitua un défi pour les catégories héritées des Assemblées de la Révolution : la gauche, la droite et le centre. Car furent saint-simoniens, *en même temps* : Michel Chevalier, l'inspirateur en 1860 du traité de libre-échange avec l'Angleterre ; les frères Pereire, les entrepreneurs du premier chemin de fer français pour voyageurs et les financiers des grands travaux à l'origine de l'essor économique des années 1850-1860. Mais aussi Saint-Amand Bazard, qui exposa, dès 1828, la nécessité d'aller vers l'abolition de «*l'exploitation de l'homme par l'homme*» ; Jean Reynaud, dont les prédications contre l'accaparement des instruments de travail par les «*oisifs*» passent pour avoir allumé l'insurrection des canuts de Lyon en novembre 1831 ; ou bien Prosper Enfantin, qui engagea un élan de libération des femmes et qui, devenu le maître à penser de la ligne Paris-Lyon-Méditerranée, porta jusqu'à Lesseps le projet du canal de Suez ; ou encore Hippolyte Carnot, qui, ministre de l'Instruction de la Seconde République, jeta les bases de la politique scolaire à laquelle Jules Ferry devait attacher son nom. Et puis, Urbain, le Guyanais, converti à l'islam sous le nom d'Ismaïl et devenu le défenseur des musulmans d'Algérie. Son intime, le juif Gustave d'Eichthal, apôtre d'une fusion des «*racés*». Suzanne Voilquin, qui dirigea, en 1832, le premier journal écrit par des femmes pour les femmes, *la Femme libre*. Ou Charles Lemonnier, qui depuis Genève présida vingt ans une ligue pacifiste prônant une fédération européenne et une «*Organisation mondiale des Nations*»...

Chercheurs de différentes disciplines des sciences humaines et sociales (histoire, économie, philosophie, littérature, études genre), nous nous sommes réunis, avec des descendants ou des admirateurs de ces inventeurs sociaux refoulés du grand récit national, autour du projet de revisiter Saint-Simon et les saint-simonismes - car ce mouvement fut pluriel. Qu'on nous permette, à ce titre, quelques remarques.

Loin d'être un apologiste de la croissance en soi, Saint-Simon lança à la fois «*l'industrialisme*» et un «*nouveau christianisme*». En un temps encore focalisé sur la propriété foncière et la rente, il eut la lucidité de comprendre que la société était en voie de se restructurer «*pour et par l'industrie*», entendue au sens large de travail intelligent. Le même soutint l'idée d'une «*réorganisation de la société européenne*» construite sur l'union des deux pays les plus avancés dans l'industrie et dans la politique : l'Angleterre d'alors (transposons à l'Allemagne d'aujourd'hui), et la France issue de 1789. Cette réorganisation en profondeur aurait été impulsée par un Parlement européen, d'un esprit si peu technocratique à cette époque de monarques absolus, qu'il le composait de représentants :

- 1) Appartenant au grand nombre des citoyens instruits et productifs, y compris les non-possédants ;
- 2) Elus nationalement par la masse des citoyens alphabétisés ;
- 3) Préparés de par leurs activités même à s'élever à un «*patriotisme européen*».

Par un paradoxe auquel il vaut la peine de réfléchir, c'est Isaac Pereire, alors financier débutant, qui, dans une note séminale de 1828, prolongea la vision de Saint-Simon sur l'organisation industrielle de la société en stipulant que ce changement passait par la transformation du régime de la propriété individuelle en un régime de «*propriété sociale*» des «*instruments de production*». Ce qui demeure la définition même du socialisme dit «*marxiste*» ! N'en déplaise donc à la gauche, à la droite et au centre, cette définition (non

étatiste) fut bel et bien française avant de devenir internationale, et elle se trouve avoir été à l'origine une idée et une pratique de banquiers.

Mais de banquiers ambitionnant de développer les banques, le crédit et le système alors naissant de l'actionnariat pour mettre lesdits «*instruments de production*» à la disposition des «*travailleurs*», selon le critère de la compétence et dans le cadre d'une «*politique industrielle*» doublée d'une «*politique européenne*». De banquiers associés, comme on sait, à des polytechniciens, tournés non seulement vers les ingénieurs, mais aussi, et, en priorité, vers le peuple. Ces *premiers de cordée* étaient parvenus à un théorème de sciences économiques et politiques dont l'actualité devient de jour en jour plus vive en notre XXI<sup>e</sup> siècle d'extrême concentration de la richesse : «*Toutes les institutions sociales doivent avoir pour but l'amélioration du sort moral, physique et intellectuel de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre.*»

Les griefs qui, en 1832, valurent aux saint-simoniens d'être condamnés et dispersés par la justice aux ordres du gouvernement libéral mais pas social de Louis-Philippe méritent d'être signalés. Le procureur du roi leur reprocha d'avoir commis une «*escroquerie*» en acceptant pour leur mouvement, organisé en parti de masse, le legs testamentaire d'un de leurs disciples fortunés. Le geste était une insupportable préfiguration de la mise en extinction de l'hérité des instruments de production. Mais la plus inexcusable de leurs infractions à l'ordre resta d'avoir proféré des doctrines d'égalité des sexes et d'émancipation des femmes mettant en cause les mariages négociés devant notaire, l'interdiction du divorce et la prostitution...

Espérons que, quels que soient leurs appartenances et leur *genre*, les théoriciens, les militants et les dirigeants politiques désireux de renouveler leur inspiration à ces sources sauront s'élever à une semblable capacité d'anticipation dans tous les domaines et à une même détermination dans la mise en pratique.

---

**Signataires :** **Michel Bellet** professeur de sciences économiques, université de Saint-Etienne, **Ludovic Frobert** directeur de recherches au CNRS, **Juliette Grange** professeure de philosophie, université de Tours, **Antoine Picon** historien, directeur de recherches, Ecole des Ponts Paris-Tech, **Christine Planté** professeure émérite de littérature française et d'études sur le genre, université Lyon-II, **Philippe Régnier** directeur de recherches au CNRS, secrétaire général de la Société des études saint-simoniennes, **Michèle Riot-Sarcey** historienne, université Paris-VIII.

Tous membres du projet Agence nationale de la recherche (ANR)-Saint-simonisme 18-21